

Bulletin de liaison des adhérents de l'Association des Phares de Cordouan et de Grave

L'édito du Président

L'Echo des Battures n° 24 vous a relaté le lancement des travaux de transformation du musée du phare de Cordouan et des Phares et Balises dans les anciens locaux du phare de Grave. Son ouverture ne devrait pas intervenir avant juin 2022 car les imprévus inhérents à tout chantier de cette ampleur n'ont pas manqué, et la pénurie de matériaux que connaît le pays ont apporté leur lot de retards. En souhaitant que la pandémie ne nous impose pas de nouveaux délais. Ce temps est mis à profit pour la mise au point de la scénographie, la rédaction des commentaires sur les objets exposés, de nouvelles animations pour le jeune public, toutes choses qui nécessitent un investissement en temps important mais qui devraient se traduire, au final, par un musée encore plus agréable à visiter, tout en restant instructif sur le phare de Cordouan et le service des Phares et Balises.

La vedette Matelier fait également l'objet de toute notre attention. Récemment inscrite au patrimoine maritime des Monuments Historiques, elle vient de bénéficier d'une expertise mandatée par la DRAC, et des travaux importants sont à prévoir dans un futur proche si nous ne voulons pas qu'elle se dégrade au point d'être irréparable.

Pour tout ceci, votre soutien est très important et je vous invite à nous maintenir votre confiance en renouvelant votre adhésion à notre association.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, et bonne année 2022, dans le respect des consignes gouvernementales, bien évidemment.

Votre président, Jean-Marie Calbet



Un nouveau logo

Le classement du phare de Cordouan à l'UNESCO a été l'occasion d'imaginer un nouveau logo.

Le colimaçon rappelle les marches d'escalier de la tour d'un phare et un clin d'œil au nouvel visuel de Cordouan.

Ce signe de reconnaissance figurera désormais sur nos supports (courriers, partenariats...).

Bulletin d'adhésion 2022 (à découper)

M. M^{me} (Prénom et Nom) :

Adresse :

.....

Courrier électronique :Téléphone :

Renouvele(nt) son (leurs) adhésion(s) à l'Association des phares de Cordouan et de Grave pour l'année 2022.

Cotisation individuelle : 15 €

Cotisation « couple » : 20 €

Coupon à détacher et à joindre à votre règlement adressés à :
Jean-Marie CALBET - 23 route du Petit Moulin - 33340 Gaillan-Médoc



Et pour le musée...

Le conseil d'administration a souhaité un logo particulier pour le musée du phare de Cordouan et des phares et balises, fort ressemblant mais distinct de celui de l'association.

Le colimaçon est le même, mais plus petit. Chaque marche pourrait faire penser à un rayon de lumière, à l'intérieur d'une optique ronde.

Bref, laissons à chacun interpréter notre nouvel emblème qui marque le renouveau du musée en 2022, quand les travaux seront terminés.

Terra Aventura au phare de Grave

Le SMIDDEST, gestionnaire du phare de Cordouan, a organisé en septembre deux journées festives au Verdon et à la Pointe de Grave pour marquer le classement de Cordouan au patrimoine mondial.

Une chasse aux trésors virtuelle avec son smartphone permettait de suivre un parcours éphémère sur les deux rives de l'estuaire (Charente et Gironde). Le phare de Grave était bien évidemment partenaire et l'arrière de la vedette Matelier, dans le jardin du phare, était le point final de la course.

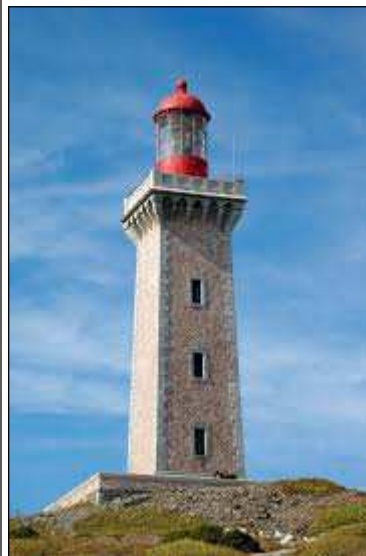
10 150 personnes ont participé à l'animation en septembre et octobre.

Familles, jeunes, personnes de tous âges se sont pris au jeu pour trouver le Poï'z, une sorte de petit pin's original qui a un large public de collectionneurs.

À cette occasion, l'association a réalisé une petite brochure de présentation historique du phare de Grave qui a été remise à chacun des visiteurs.

Notre participation à la Journée des Phares (octobre 2021)

Cette année, Port-Vendres (Pyrénées Orientales), autour du phare du Cap Béar, accueillait les journées de rencontre des gestionnaires de 22 phares, qu'ils soient privés, associatifs ou publics.



Les phares de la Méditerranée sont beaucoup moins ouverts au public que ceux de l'Atlantique ou de la Manche. Une réflexion est en cours pour permettre la visite de plusieurs sites. L'intérêt touristique est évident.

Ces rencontres annuelles sont l'occasion d'échanger sur l'accueil du public, les conditions de sécurité, la diversification des actions de promotion...

Il est toujours bon de partager ses expériences et de s'inspirer de celles qui réussissent ailleurs.

Nos amis et voisins du phare de Richard étaient également présents à cette manifestation.

Sous toutes réserves....

Nous l'espérons... mais cela ne dépend pas de nous. L'assemblée générale de notre association a été fixée au **samedi 19 février 2022 à partir de 14 h. 30** dans la salle Cordouan, au Verdon-sur-mer. Vous recevrez prochainement l'invitation mais, selon les conditions sanitaires, notre rencontre pourra être reportée ou même dématérialisée comme l'année dernière. Espérons que les deux Nocturnes puissent aussi être organisées. Ce sont des moments de convivialité appréciés.